

**CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE**

**REUNION D'INSTALLATION DU  
CONSEIL DE QUARTIERS LES RIVES DROITES DE L'ADOUR  
MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021 – SALLE SAINTE-URSULE – 19H**

**COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS**

**Avec les Conseils de quartiers**

**Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!**



**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE

**Ordre du jour :**

**1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers**

**2/ Désignation du Bureau**

**3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier**

*Annexe 1 – Liste des participants*

*Annexe 2 – Présentation projetée*

*La salle est disposée en rectangle de façon à ce que chaque membre du Conseil de quartiers se fasse face. Un chevalet nominatif est placé devant chaque personne de même qu'un badge pour faciliter la prise de connaissance. Un micro individuel est installé devant chaque Conseillère et Conseiller de quartiers pour faciliter la compréhension de tous lors des prises de parole. Chaque personne est dotée de trois cartes du Conseils de quartiers, d'un carnet de notes et d'un stylo.*

## Introduction

Christian Millet-Barbé, Adjoint au Maire en charge de la prévention de la délinquance, de la tranquillité et de la sécurité publiques, de la lutte contre les incivilités, Adjoint de quartier, Président du Conseil de quartiers « Les rives droites de l'Adour » ouvre la réunion en précisant que Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne, rejoindra l'assemblée et interviendra ultérieurement. Il manifeste son plaisir de rencontrer tous les membres qui composent le Conseil de quartiers. Il informe les participants qu'en préambule de l'ordre du jour, Sophie Castel, Adjointe au Maire en charge du patrimoine culturel et urbain, de la coordination avec les Conseils de quartiers, Adjointe de quartier, Présidente du Conseil de quartiers « A l'ouest de la Nive » et Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge de l'évaluation des politiques publiques, de la prospective et de la relation avec les Conseils de quartiers, vont rappeler les grandes étapes de la création des Conseils de quartiers.

Sophie Castel indique qu'à l'occasion du premier Conseil municipal de la mandature, le 4 juillet 2020, dans le prolongement de sa politique de développement de la participation citoyenne, la Ville a décidé d'instaurer 4 Conseils de quartiers dans 4 quartiers. Elle précise qu'il s'agit bien d'une démarche volontaire et que la Ville n'y était pas contrainte. Elle souligne que cet engagement permet également de répondre aux attentes des citoyens. Elle poursuit en rappelant qu'au Conseil municipal du 8 avril 2021, la Ville a adopté la charte des Conseils de quartiers fixant leur composition et leur fonctionnement. Elle détaille les 4 périmètres qui regroupent des particularités historiques, géographiques, urbaines et sociologiques à l'appui des cartes mises à disposition.

Joseba Erremundeguy explique que les Conseils de quartiers font partie d'une « boîte à outils » mise en place par la Ville de Bayonne depuis plusieurs années pour la concertation citoyenne. Il précise que des concertations sont organisées pour des aménagements d'espaces publics, qu'il y a eu des « portraits de quartiers » et qu'il existe un budget participatif. Il ajoute que l'appel à candidature initié par la Ville a été un succès avec 383 candidatures et que le tirage au sort a permis à tous de participer à ce nouveau dispositif de participation citoyenne. Il détaille la composition des Conseils de quartiers avec les 3 collèges : 16 habitants, 8 acteurs locaux et 4 élus. Il rappelle que la parité femmes-hommes est respectée dans chaque collège et que la durée du mandat des Conseils de quartiers est de 2 ans. Il ajoute enfin que ces Conseils de quartiers seront ensuite renouvelés.

## 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Sophie Castel et Joseba Erremundeguy invitent chaque membre à se présenter pour faire connaissance en indiquant son prénom, son nom, son secteur géographique, ses éventuelles

compétences qui pourraient servir au Conseil de quartiers et ses motivations pour être Conseillère ou Conseiller de quartiers.

Le tour de table commence par le collège des habitants, se poursuit par le collège acteurs locaux et se termine avec le collège élus. David Tollis, Directeur général des services et Elodie Cluzeau, Chargée de mission Conseils de quartiers de la Ville de Bayonne, qui accompagnent la mise en place de ce nouveau dispositif, se présentent également.

Christian Millet-Barbé conclut le tour de présentation en excusant Isabelle Deyherabehre pour le collège habitants et Jean-Louis Barthelemy pour le collège acteurs locaux, qui n'ont pas pu participer à cette réunion d'installation.

### **Intervention de Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne**

Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne, souligne la volonté de l'équipe municipale de créer ces instances de participation. Il rappelle que le travail du Conseil de quartiers sera multiple, en séances plénières et en groupes de travail. Il partage la particularité du territoire du Conseil de quartiers « Les rives droites de l'Adour » qui épouse le fleuve dans les limites communales d'Ouest en Est. Il insiste cependant sur le fait que ce territoire étiré et diversifié constitue une réelle richesse.

Il ajoute que les Conseillères et Conseillers de quartiers pourront s'exprimer librement sur les composantes de ce territoire. Il confirme la nécessité d'aborder tous les sujets pour faire avancer des idées et faire des propositions qui peuvent aboutir à des projets. Il précise que les Conseils de quartiers seront accompagnés par les services municipaux qui contribueront à la mise en œuvre de la feuille de route grâce à leur expertise.

Il souligne le volet expérimental de ce dispositif et compare le Conseil de quartiers à un laboratoire de la participation. Les membres pourront fabriquer des idées et formuler des propositions de manière collective. Il rappelle que l'objectif est que chacun puisse partager ses ressentis pour définir des priorités qui seront partagées collectivement. Cette instance permettra à tous de confronter ses idéaux sur le vivre ensemble, de mesurer des contradictions et de faire face au réalisme. Certaines idées pourront si nécessaire faire l'objet de décisions ou de délibérations du Conseil municipal pour se concrétiser. Il se réjouit que les envies et les idées de chacun puissent être débattues et se concrétiser dans des directions plurielles à l'image de la ville Bayonne.

Il souligne que la question de la ville de demain est ouverte mais qu'elle doit trouver des réponses réalisables. Il insiste sur le fait que les élus doivent se nourrir des propositions des citoyens, qu'ils ont besoin une fois en place, de poursuivre ce dialogue permanent. A ce titre, il explique que le travail du Conseil de quartiers sera suivi par son Président, Christian Millet-Barbé et rappelle que tous les membres sont légitimes pour contribuer. Il conclut en remerciant les Conseillères et Conseillers de quartiers pour leur participation à cette aventure qui commence.

## 2/ Désignation du Bureau

Christian Millet-Barbé rappelle que la charte prévoit que le Bureau assure l'organisation du suivi du Conseil de quartiers et qu'il se réunit au moins avant chaque plénière sur convocation du Président. Il précise qu'il est composé de 4 membres : lui en tant que Président, l'élue de la majorité, Marie-Anne Delobel qui est membre d'office et qu'il reste deux postes à pourvoir : un(e) représentant(e) du collège habitants et un(e) représentant(e) du collège acteurs locaux.

Il lance un appel aux volontaires par collège et précise que s'il n'y a qu'un volontaire par collège, les membres seront désignés d'office. Si le nombre de volontaires est supérieur à un, il sera alors organisé un tirage au sort.

Pour le collège habitants, seul un membre se manifeste : Laurent Jouanny, il est donc désigné d'office.

Pour le collège acteurs locaux, seul un membre se manifeste : Guy Mattera, il est donc désigné d'office.

## 3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

A l'appui de la présentation projetée, annexée au compte-rendu, Joseba Erremundeguy précise le rôle du Conseil de quartiers, les engagements des Conseillères et Conseillers de quartiers, les objectifs et les engagements de la Ville.

Elodie Cluzeau détaille en suivant la méthode pour établir la feuille de route du Conseil de quartiers en 5 étapes et 3 réunions.

Christian Millet-Barbé précise quelques sous-thèmes sur lesquels le Conseil de quartiers travaillera pour établir son état des lieux du territoire dans le cadre des champs prévus par la charte. Il rappelle que le calendrier sera court jusqu'à juin pour aller du constat, c'est à dire de l'état des lieux, au choix des axes qui composeront la feuille de route, et qui seront évalués. Il insiste sur le fait que ce travail sera issu des échanges et d'une vraie collaboration. Il détaille les étapes de cette mise en œuvre et indique les périodes des prochains rendez-vous de janvier et février 2022.

## Échanges

Christian Millet-Barbé invite les participants à prendre la parole et à poser les questions qu'ils souhaitent.

Un Conseiller de quartiers s'interroge sur le moment de constitution des groupes de travail. Elodie Cluzeau explique que des groupes de travail pourront être constitués après validation collective des axes de travail par le Conseil de quartiers. Elle précise par ailleurs que les prochaines séquences du Conseil de quartiers seront organisées en tables rondes pour faciliter les échanges dans la définition d'un constat partagé et la priorisation des idées. Christian Millet-Barbé ajoute que chaque membre aura la capacité de choisir le ou les thèmes sur lesquels il voudra travailler en sous-groupes à partir du moment où ces derniers auront été partagés.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur les projets déjà définis par la mairie dans les quartiers pour comprendre si le Conseil de quartiers doit partir d'une feuille blanche. Christian Millet-Barbé rappelle que l'état des lieux sera cadré par les champs d'actions de la charte et que plusieurs thèmes seront abordés par le Conseil de quartiers. Joseba Erremundeguy ajoute que l'objet est bien d'ouvrir les champs de travail au premier trimestre à partir du diagnostic qui sera fait par les membres. Christian Millet-Barbé conclut en indiquant qu'il est bien prévu que la Ville précise les projets en cours et sur lesquels elle souhaite l'avis du Conseil de quartiers au second trimestre et que la feuille de route résultera de la somme des deux.

Une Conseillère de quartiers demande si le travail se fera à partir des trois thématiques de travail évoquées. Christian Millet-Barbé confirme que les trois grands thèmes qui seront travaillés sont bien le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers. Il précise que ces trois thèmes se subdivisent en sous-thèmes qui ouvrent d'autres champs. Chacun de ces éléments sera analysé par les Conseils de quartiers pour déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces sur le territoire. Cette même Conseillère de quartiers demande si les membres doivent préparer des idées pour le prochain Conseil. Elodie Cluzeau explique que l'objectif du prochain Conseil de quartiers est de travailler en collectif. Chacun pourra partager ses ressentis et échanger sur les thèmes en sous-groupes avec des supports mis à disposition pour établir cet état des lieux.

Un Conseiller de quartiers s'interroge sur la composition du collège acteurs locaux. Il représente une association et demande si en cas d'absence exceptionnelle, il pourrait être remplacé par l'autre personne proposée pour son association qui n'a pas été tirée au sort. Christian Millet-Barbé répond que la charte ne prévoit pas cette possibilité pour respecter la parité et aboutir à un travail continu avec les mêmes personnes. Il ajoute que des comptes rendus seront rédigés et diffusés pour permettre aux absents exceptionnels de suivre les débats et constituer une mémoire collective.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur la rédaction des comptes rendus notamment pour les groupes de travail. Christian Millet-Barbé indique que la séance plénière est enregistrée pour élaborer le compte-rendu qui sera rédigé par la Ville et validé par le Bureau puis le Conseil de quartiers. Pour les travaux en groupes, des rapporteurs devront être désignés pour consigner les propos afin qu'ils soient rapportés au Conseil de quartiers.

Un Conseiller de quartiers, Président d'association, s'interroge sur sa participation au Conseil de quartiers en cas de changement de fonction ou de départ de son association. Joseba Erremundeguy rappelle que la charte prévoit la possibilité, pour chaque membre qui le souhaite, de se désister du Conseil de quartiers. C'est la raison pour laquelle il a également été tiré au sort une liste d'attente pour combler les sièges vacants. Il précise que cette liste d'attente ne vise pas à suppléer le défaut d'un des membres au sein d'une association. Christian Millet-Barbé conclut en rappelant que les membres ont été tirés au sort dans le respect de la parité et que le remplacement à partir des listes d'attente suit ce principe.

Une Conseillère de quartier demande si la Ville pourra mettre à disposition d'un groupe de travail qui se réunit en dehors de plénières une salle. Christian Millet-Barbé confirme cette possibilité en fonction des disponibilités et la nécessité de faire le lien avec le Conseil de quartiers pour respecter le partage d'informations et le suivi du travail. Joseba Erremundeguy

rappelle que le Conseil de quartiers décide la constitution de groupes de travail pour assurer ce lien.

### **Conclusion**

Christian Millet-Barbé conclut en indiquant que les dates des prochains Conseils de quartiers de janvier et février seront envoyées dès qu'elles seront programmées. Il propose aux membres de faire une photo du Conseil de quartiers pour notamment le présenter sur le site Internet de la Ville.

## Annexe 1- Liste des participants :

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Castaing	Annick	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présente
Madame	Dalla Torre	Carole	Saint-Bernard	Présente
Monsieur	Davant	André	Arrousets	Présent
Madame	Deyherabehre	Isabelle	Arrousets	Excusée
Monsieur	Driollet	Etienne	Citadelle	Présent
Madame	Driollet	Lisa	Citadelle	Présent
Monsieur	Dussidour	Yves	Saint-Bernard	Présent
Monsieur	Giblin	Patrick	Saint-Bernard	Présent
Monsieur	Indaburu	Jean-Marie	Arrousets	Présent
Monsieur	Jouanny	Laurent	Citadelle	Présent
Madame	Landriau	Stéphanie	Saint-Bernard	Présente
Madame	Laveuve	Liliane	Citadelle	Présente
Madame	Michel-Poisson	Marie-Hélène	Arrousets	Présente
Monsieur	Mohamedi	Karim	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présent
Monsieur	Prieur	Christian	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présent
Madame	Raynaud	Laëtitia	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présent
COLLEGE ACTEURS LOCAUX ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Dalia	Françoise	Le vigilant	Présente
Monsieur	de la Morinerie	Michel	Saint Esprit sur le pont	Présent
Madame	Giordano	Prunelle	Site Saint Bernard - Comité local de Bayonne - Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs	Présente
Madame	Gouzil	Noémie	Spacejunk	Présente
Monsieur	Iraola	François	Association Préservation Saint Bernard	Présent
Monsieur	Mattera	Guy	Association des Professionnels du quartier Saint Esprit	Présent
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Barthelemy	Jean-Louis	Restaurant Bidaian	Excusé
Madame	Lacaze	Caroline	Pizzeria Chez Karo	Présente
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Brocard	Juliette	Conseillère municipale membre de l'opposition	Présente
Madame	Delobel	Marie-Anne	Conseillère municipale de la majorité	Présente
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Présent
Monsieur	Millet-Barbé	Christian	Adjoint de quartier	Présent

Participaient également : Jean-René Etchegaray - Maire de Bayonne, David Tollis - Directeur général des services et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

## Annexe 2- Présentation projetée

RÉUNION  
D'INSTALLATION DU  
CONSEIL DE  
QUARTIERS  
« LES RIVES DROITES  
DE L'ADOUR »

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021

---

---

Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE



# Introduction de

## Sophie Castel,

Adjointe de quartier, chargée de la  
coordination des Conseils de quartiers

## et Joseba

## Erremundeguy,

Conseiller municipal délégué auprès du  
Maire, chargé de la relation avec les  
Conseils de quartiers

# Ordre du jour

- 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers
- 2/ Désignation du Bureau
- 3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

# 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

Intervention de

Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne

# 2 / Désignation du Bureau

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!




Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE


# 3 / Présentation des champs d'actions et du calendrier




# Un Conseil de quartiers, c'est quoi ?

 **Un lieu d'information** ➔ connaître, diffuser

 **Un lieu de débats** ➔ écouter, échanger, confronter les points de vue

 **Un lieu de réflexions** ➔ proposer des expérimentations, formaliser des contributions sur le territoire de la commune et dans le cadre des compétences de la ville

 **Une instance consultative** qui n'a pas de pouvoir de décision ni de mandat de représentation

 **Une nouvelle instance de participation complémentaire des autres dispositifs** : concertations de projets, budget participatif, les élus à votre écoute

# Les engagements des Conseillères / Conseillers de quartiers

- Assurer une mission **volontaire** et **bénévole**
- Participer à un mandat de 2 ans exclusivement dans **l'intérêt général**
- Être **facilitatrices / facilitateurs** de la participation

# Quels objectifs pour la Ville ?

- **Enrichir la vie publique locale** ➤ améliorer l'action municipale en tenant compte des contributions des Conseils de quartiers
- **Entretenir et faciliter les rapports de proximité** ➤ mieux identifier les besoins et les attentes des habitants et des acteurs locaux dans les quartiers et pour la ville

# Les engagements de la Ville

- **Associer les Conseils de quartiers** aux politiques prospectives menées à travers des schémas directeurs de la Ville (développement durable...)
- **Prendre en compte leurs contributions** dans le plan d'actions de la Ville, à court, moyen ou long terme, (espaces publics, équipements publics, animations...)
- **Alimenter le dialogue citoyen** en soumettant des sujets à la concertation et en proposant des expérimentations

# Une charte, 4 champs d'actions

- ① **Renforcer le lien social** dans le quartier, en accompagnant ou valorisant des initiatives locales propres à améliorer le vivre ensemble et encourager les solidarités
- ② Accompagner les transformations du quartier pour **faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique**

# Une charte, 4 champs d'actions

**③ Encourager et soutenir les démarches de concertation** organisées par la Ville ou l'Agglomération sur les projets qui touchent les quartiers, en veillant à l'association du plus grand nombre

**④ Participer à consolider l'identité du quartier** en organisant, en participant ou en soutenant des démarches de connaissance participative

# Une feuille de route élaborée en 5 étapes et 3 réunions

Réunion plénière  
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les 3 thèmes : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). 🗨️👉 **Des premières idées → une ou des propositions pourront être soumises au budget participatif.**

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix de ou des idées soumises par le Conseil de quartiers au budget participatif, identification et priorisation des axes de travail** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité.

Mars

③ Analyse de ces axes de travail par la Ville.

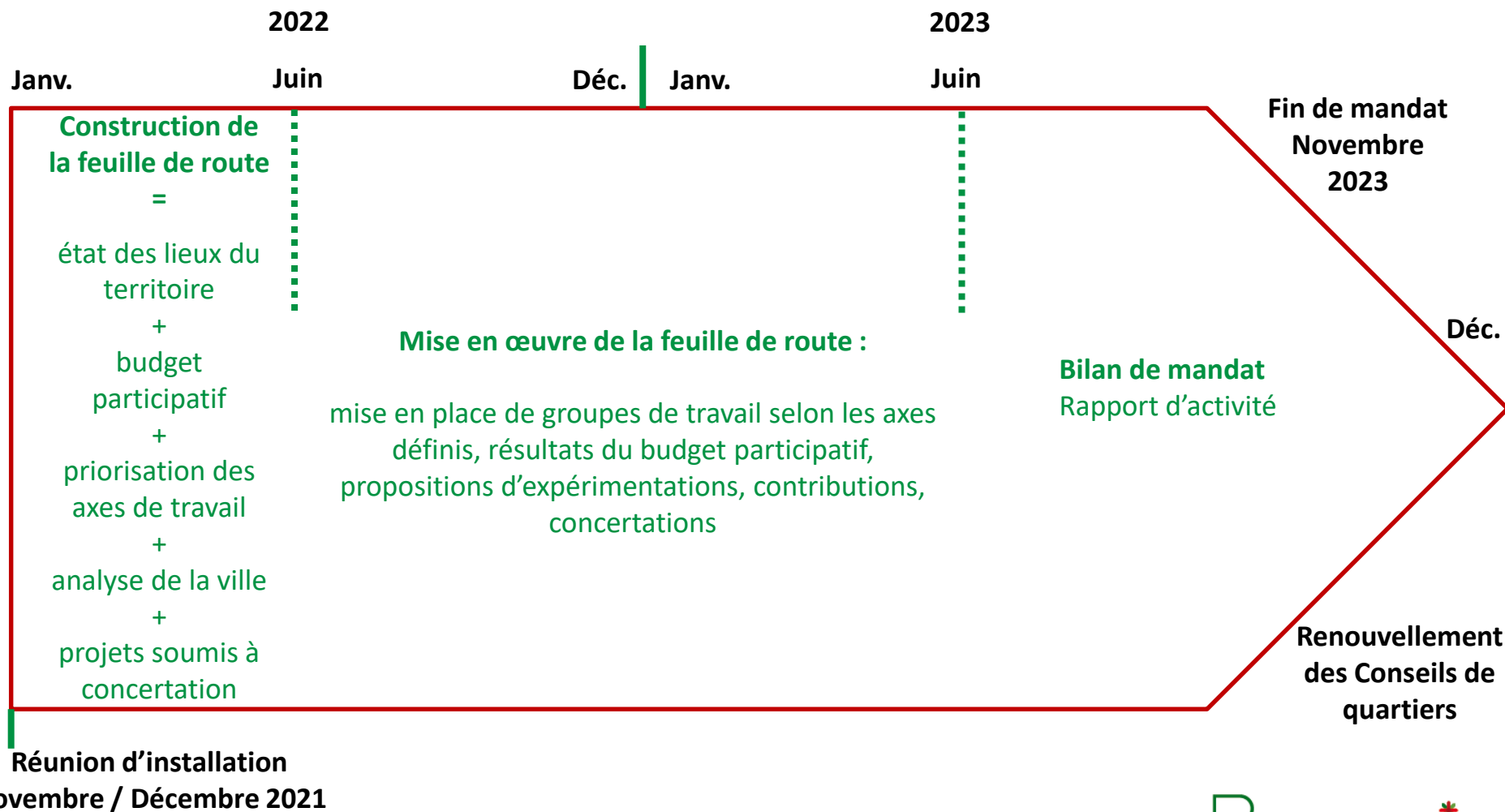
Réunion plénière  
Avril/ Mai

④ Retour d'analyse de la Ville et propositions des sujets qu'elle soumettra à concertation.

Mai/ Juin

⑤ **Validation et publication de la feuille de route** (10 axes au maximum).

# Le calendrier du mandat





# Ordre du jour du prochain Conseil de quartiers de **janvier**

- **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers**
  - Travail en tables rondes en sous-groupes - 1h
  - Restitution / échanges en collectif - 45 min
  - Synthèse / conclusion - 15 min
- **Présentation du dispositif du budget participatif** de la Ville qui sera lancé le 22 janvier - 45 min
- **Désignation d'un groupe de travail** dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif - 10 min

# Ordre du jour du Conseil de quartiers de février

- **Travail collectif d'identification et de priorisation des axes de travail à partir de l'état des lieux du territoire réalisé en janvier** (*les axes retenus à l'issue de cette séance seront analysés par la Ville dans le cadre de la définition de la feuille de route*) – 1h30
- **Présentation par le groupe de travail budget participatif de la ou des idées potentielles** – 45 min
- **Choix de ou des idée(s)** portée(s) par le Conseil de quartiers à déposer par le groupe de travail avant le 27 février sur la plateforme Internet dédiée – 45 min